



VOTRE IP VOUS INFORME

Vos projets d'autoconsommation collective

Enedis facilite l'autoconsommation

L'autoconsommation, qu'elle soit individuelle ou collective, est un des aspects de la dynamique engagée par la transition énergétique. Enedis propose une solution pour [l'autoconsommation individuelle](#) et [l'autoconsommation collective](#). Ces solutions s'appuient sur les compteurs communicants.

Concrétisez votre projet d'autoconsommation collective :

Au terme de la loi, l'opération d'autoconsommation est dite collective si les parties prenantes sont liées entre elles au sein d'une personne morale (association, coopérative, copropriété...) et si les points de soutirage et d'injection sont situés en aval d'un même poste de distribution d'électricité.

CELA PASSE PAR PLUSIEURS ÉTAPES :

- ✓ Vous devez disposer d'un compteur communicant (Linky ou PME, PMI). Nous nous engageons à équiper chaque consommateur et producteur, participant à une opération, d'un compteur communicant. Il permettra d'obtenir votre courbe de charge avec votre consentement. Celle-ci est indispensable pour mettre en oeuvre l'opération.
- ✓ Des démarches peuvent être à entreprendre en fonction de votre situation. Enedis effectue le raccordement et met en service l'installation d'autoconsommation collective.
- ✓ Une convention d'autoconsommation collective doit être signée entre la personne morale organisatrice de l'opération et Enedis.

Pour plus d'informations, contactez votre interlocuteur privilégié.

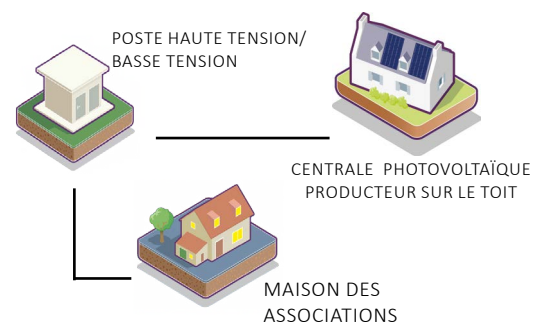
33 000



C'EST LE NOMBRE D'INSTALLATIONS D'AUTOCONSOMMATION RACCORDÉES PAR ENEDIS, EN FRANCE, A FIN SEPTEMBRE 2018, SOIT L'ÉQUIVALENT DE 146 MW.

Le premier projet d'autoconsommation collective dans les Alpes

Dans le cadre de la rénovation de la salle de spectacle « St Jean », la commune de la Motte-Servolex (73) a prévu d'installer une centrale photovoltaïque sur le toit. Cette centrale permet d'alimenter en énergie la salle de spectacle, bien sûr, mais également d'autres bâtiments communaux tels que la maison des associations et l'école de musique situés dans le même quartier. Elle a donc fait appel à Enedis pour la mise en place d'une opération d'autoconsommation collective qui sera mise en service en mars prochain dès que les panneaux photovoltaïques commenceront à produire.



Cette opération d'autoconsommation collective, **la première réalisée dans les départements alpins**, s'est concrétisée par la signature d'une convention entre la commune de la Motte-Servolex et Enedis en tout début d'année 2019. Ainsi l'énergie consommée localement sera produite localement.

